

1300-1400

05-POUVOIR

JUSTICE

DROIT

01-TEMPS

TEMPS

JOUR

05-POUVOIR

JUSTICE

EUROPE

SAINT-EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE

10 janvier – Bulle d’or

Le 10 janvier 1356, l’empereur Charles IV promulgue La Bulle d’or à la diète de Nuremberg, puis le 25 décembre à Metz. Elle servira de code juridique fondamental au Saint-Empire romain jusqu’à sa dissolution en 1806 attribuant le choix du roi des Romains aux sept princes-électeurs. Elle doit son nom au fait d’avoir été scellé par une bulle en or.